Maîtrise d'ouvrage de **l'opération d'aménagement urbain**

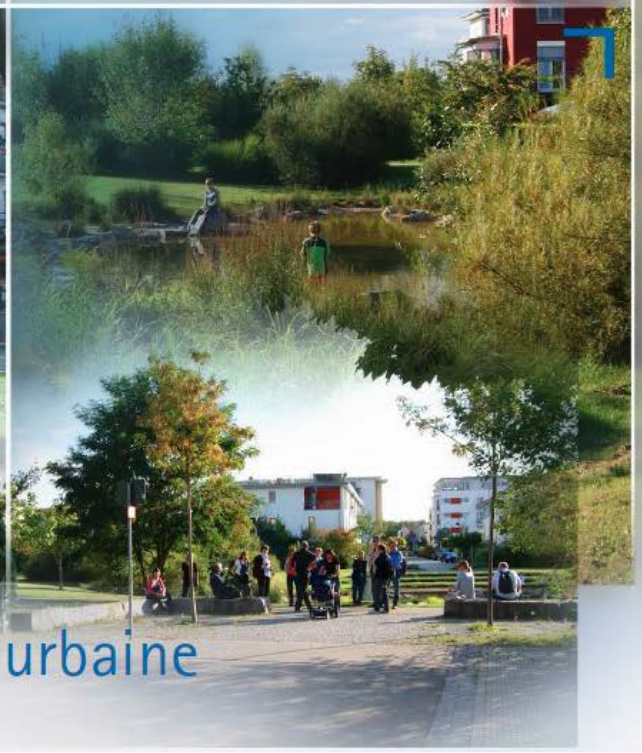

La démarche stratégique de programmation urbaine

Maîtrise d'ouvrage
de
l'opération d'aménagement urbain

la démarche stratégique de programmation urbaine

la démarche stratégique de programmation urbaine

L'élaboration et la gestion des opérations d'aménagement est une affaire complexe qui

_ met en jeu un large éventail de questions qui interagissent entre elles,

_ implique de nombreuses personnes concernées à plusieurs niveaux

_ et interroge presque toujours le territoire à toutes les échelles.

La conception de l'opération mérite pour cela un processus de conduite qui structure l'édifice de sa conception mais garantit aussi une veille sur le territoire.

Maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement urbain

la démarche stratégique de programmation urbaine

Diagnostic
Stratégie
Tactique

la démarche stratégique de programmation urbaine

Toute démarche de programmation ne peut s'exonérer

d'une Stratégie

_ Territoriale, le PADD du document d'urbanisme;

_ Opérationnelle, le processus de projet.

Stratégie

Associer,

faire participer, intéresser,

CONCERTER,

faire partager pour mieux orienter
et garantir l'adhésion la plus large.

3 Associer

Transition sociétale

Démocratie participative
Dialogue environnemental

Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer vous invite à participer à l'élaboration de la Charte de la participation du public

3 Associer
Transition sociétale

La démarche stratégique de programmation urbaine

Le projet d'aménagement (opération urbaine)

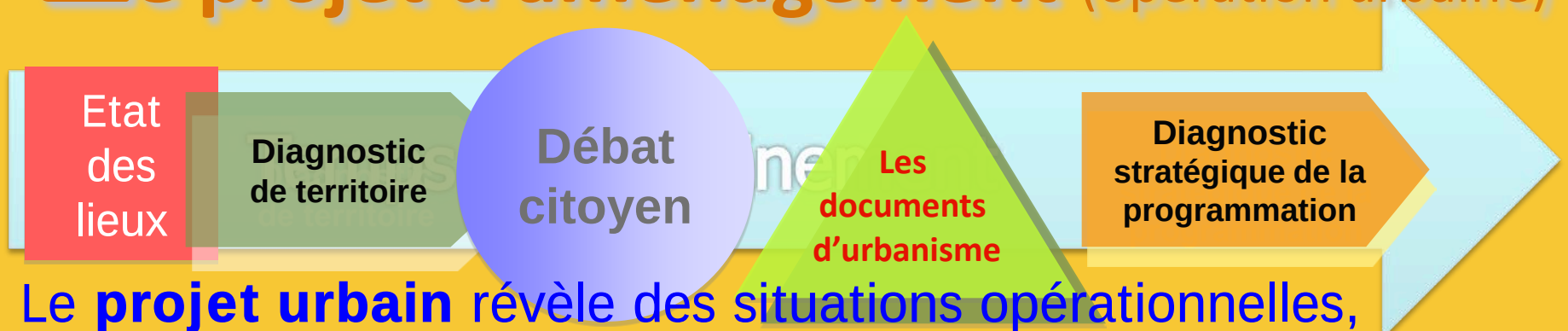

Le **projet urbain** révèle des situations opérationnelles, nécessitant un focus du diagnostic spécifique au site d'une **opération d'aménagement** future.
Pour appliquer la stratégie au site, la démarche stratégique de programmation est appelée à opérer un focus, à poser les termes d'un processus de conduite d'opération.

3 Associer
Transition sociétale

Proposer un système de valeurs:

Le projet urbain doit **traduire l'ambition politique de l'ensemble des parties prenantes d'un territoire,** concernées par le projet politique d'aménagement.

En intéressant toute la société civile, le projet urbain implique la **responsabilité politique des élus** et les place au cœur des arbitrages en faveur du territoire.

Par la multiplicité des politiques publiques qu'il articule, le projet urbain s'impose indéniablement comme le **programme politique de la collectivité** pour le territoire.

3 Associer

Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante é

En ratifiant la Convention européenne d'Aarhus en 2002, la France a adhéré aux principes du développement durable qui croisent enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Elle s'est engagée à recourir à la participation des citoyens pour la définition et la mise en œuvre de toutes ses politiques publiques.

Convention d'Aarhus*:* 25 juin 1998

3 Associer
Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante é

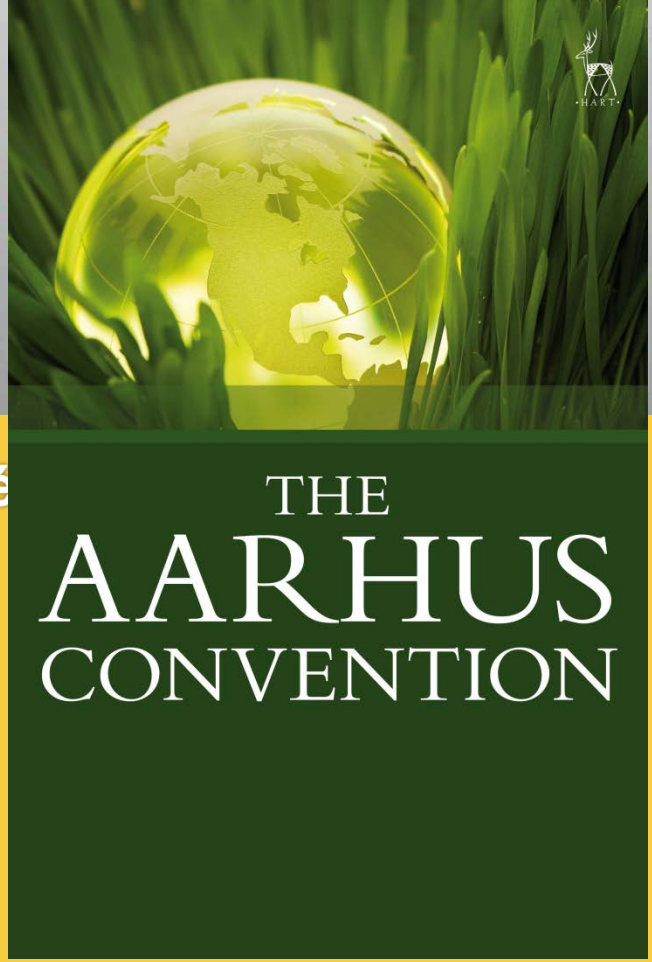

Le projet urbain participatif

_ assume une acception large de la notion de collectivité;

_ intègre l'ensemble des parties-prenantes du territoire.

Convention d'Aarhus*:* 25 juin 1998

3 Associer

Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

Le projet urbain, un espace de débat

Les opérations d'aménagement sollicitent pour leur élaboration, toutes les composantes de la société civile, à travers la mise en place d'un système d'acteurs (habitants, résidents, acteurs économiques, propriétaires) qui peut participer à la construction des ambitions urbaines et à la production d'un ensemble de valeurs.

3 Associer

Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

Démocratie directe

Vers une démocratie participative
comprenant de la démocratie représentative

Démocratie participative

Régime autoritaire

Co-élaboration

Co-décision

Co-production

Participation

Concertation

Consultation

Information

Communication

Propagande

3 Associer
Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

La maîtrise d'ouvrage urbaine

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

Nécessaire implication des personnes les plus concernées par les projets:

Habitants, usagers et utilisateurs.

3 Associer
Transition sociétale

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains,
Associations,
Acteurs économiques locaux.

citoyenne:

• intègre l'ensemble des parties prenantes d'un territoire concernées par le projet politique d'aménagement; (**la société civile**)

• place les élus au cœur des arbitrages politiques et fonctionnels avec les services en appui; (**la délibération politique**)

• implique non seulement la responsabilité politique des élus mais plus globalement fait participer les citoyens à la question politique. (**la participation citoyenne**)

3 Associer

Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

La participation, un enjeu contemporain majeur.

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations, Acteurs économiques.

La nécessité d'impliquer les citoyens-habitants à la fabrication des projets se fait de plus en plus ressentir et pour diverses raisons :

1- Mieux faire face aux conflits susceptibles de se produire au cours d'un projet;

3 Associer

Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

La participation, un enjeu contemporain majeur.

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

La nécessité d'impliquer les citoyens-habitants à la fabrication des projets se fait de plus en plus ressentir et pour diverses raisons :

2- Restaurer un climat de confiance entre la population, les élus et les techniciens ;

3 Associer

Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

La participation, un enjeu contemporain majeur.

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

La nécessité d'impliquer les citoyens-habitants à la fabrication des projets se fait de plus en plus ressentir et pour diverses raisons :

3- Bénéficier de la connaissance fine des lieux qu'ont leurs habitants et leurs usagers;

3 Associer

Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

La participation, un enjeu contemporain majeur.

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

La nécessité d'impliquer les citoyens-habitants à la fabrication des projets se fait de plus en plus ressentir et pour diverses raisons :

4- Mieux préparer et accompagner les changements significatifs de comportements qu'induit la poursuite d'objectifs de développement durable;

3 Associer

Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

La participation, un enjeu contemporain majeur.

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

La nécessité d'impliquer les citoyens-habitants à la fabrication des projets se fait de plus en plus ressentir et pour diverses raisons :

5- Savoir accompagner les initiatives d'associations ou de groupes informels d'habitants qui désirent promouvoir de nouvelles formes de typologies de logements.

3 Associer

Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

Association des institutions
Etat,
Collectivités territoriales
Chambres consulaires.

Interpellation des parties prenantes des projets

La maîtrise d'ouvrage urbaine

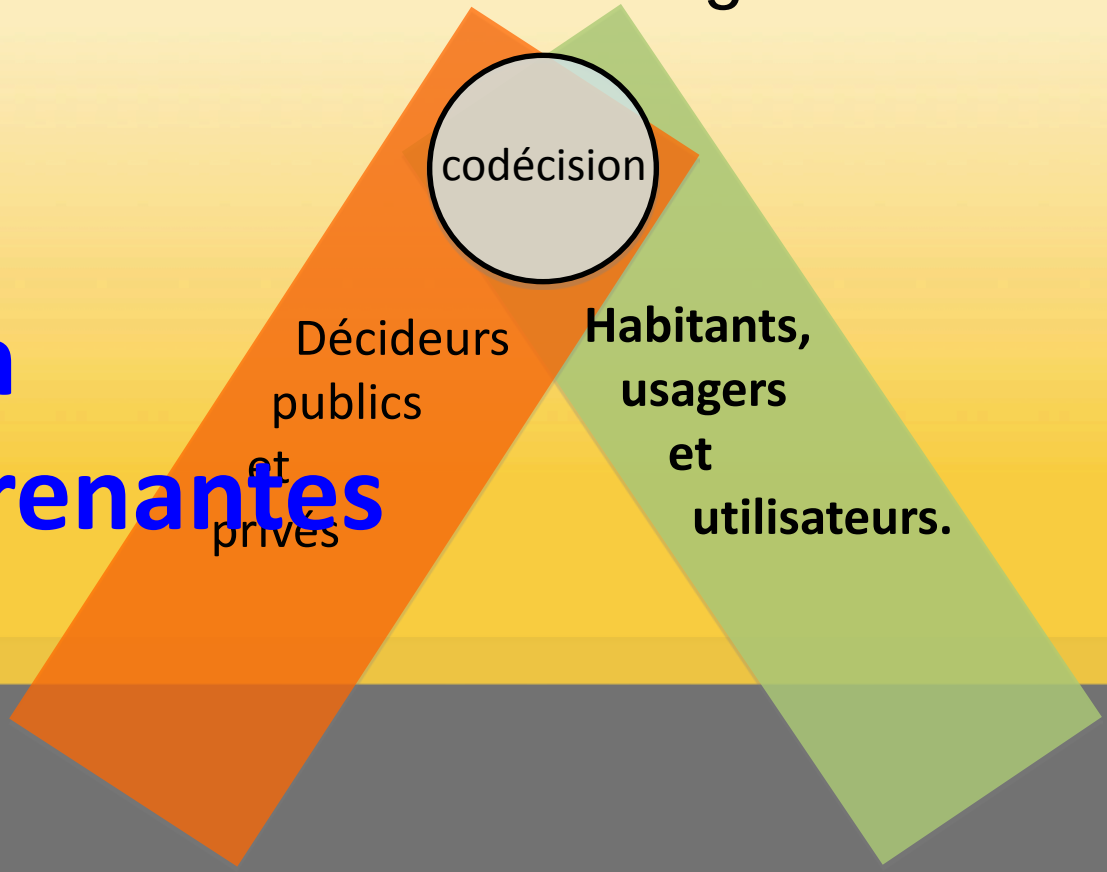

3 Associer

Transition sociétale

Association des institutions parties prenantes

Etat, collectivités territoriales

Décideurs publics et privés.

La collectivité citoyenne:

La participation, un enjeu contemporain majeur.

La nécessité de coordonner les avis des services instructeurs lors de l'association des personnes publiques pour diverses raisons :

Faire partager les enjeux supra territoriaux et règlementaires avec le public le plus large;

Motiver la participation la plus large des parties prenantes;

Qualifier l'instruction mixte du projet avec les institutions.

3 Associer
Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

Association des institutions parties prenantes
Etat, collectivités territoriales
Décideurs publics et privés.

Le partage des enjeux de l'Etat et des prérogatives sectorielles des collectivités

Les projets doivent garantir

la cohérence interne

des politiques publiques gérées par la collectivité;

3 Associer
Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

Association des institutions parties prenantes
Etat, collectivités territoriales
Décideurs publics et privés.

Le partage des enjeux de l'Etat et des prérogatives sectorielles des collectivités

Ils doivent aussi garantir
la cohérence externe
en regard des politiques publiques partagées avec les autres collectivités.

3 Associer

Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

Association des institutions
Etat,
Collectivités territoriales
Chambres consulaires.

Contributions d'investisseurs
Aménageurs,
Promoteurs,
Bailleurs.

La maîtrise d'ouvrage urbaine

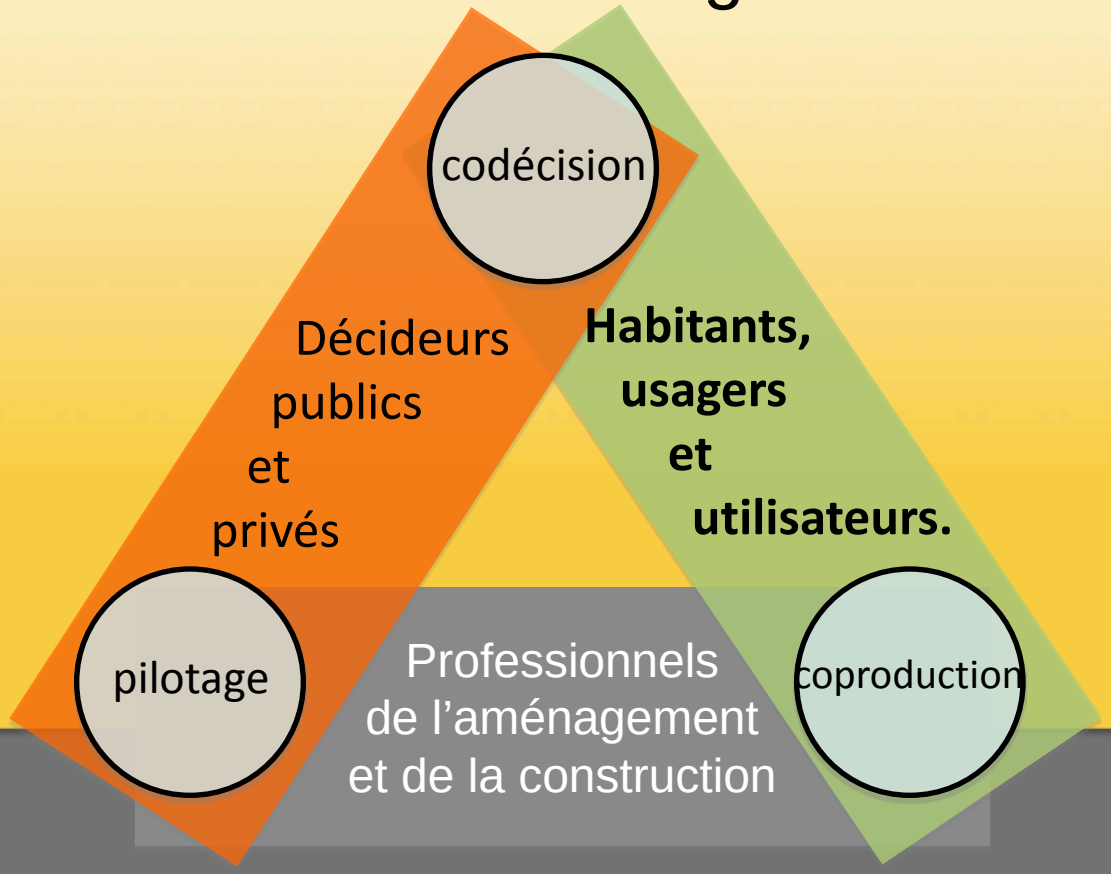

3 Associer

Transition sociétale

Contributions d'investisseurs
Professionnels
de l'aménagement
et de la construction

é citoyenne:

mporain majeur

s dès l'amont du processus (SEM, aménageurs, investisseurs, promoteurs...) afin d'obtenir des contributions à la programmation plus en adéquation avec le marché et la solvabilité des ménages.

3 Associer
Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

Association des institutions
Etat,
Collectivités territoriales
Chambres consulaires.

Contributions d'investisseurs
Aménageurs,
Promoteurs,
Bailleurs.

L'élaboration de l'opération prend appui sur les stratégies d'acteurs qui peuvent participer au projet:

Les projets peuvent s'appuyer sur les stratégies d'acteurs (propriétaires, bailleurs, entrepreneurs, investisseurs) qui peuvent le servir utilement

3 Associer
Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

Association des institutions
Etat,
Collectivités territoriales
Chambres consulaires.

Contributions d'investisseurs
Aménageurs,
Promoteurs,
Bailleurs.

L'élaboration de l'opération prend appui sur les stratégies d'acteurs qui peuvent participer au projet:
Les projets doivent s'appuyer sur la connaissance du marché et de la solvabilité des ménages qu'en ont les acteurs.

3 Associer

Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

Association des institutions
Etat,
Collectivités territoriales
Chambres consulaires.

Contributions d'investisseurs
Aménageurs,
Promoteurs,
Bailleurs.

La maîtrise d'ouvrage urbaine

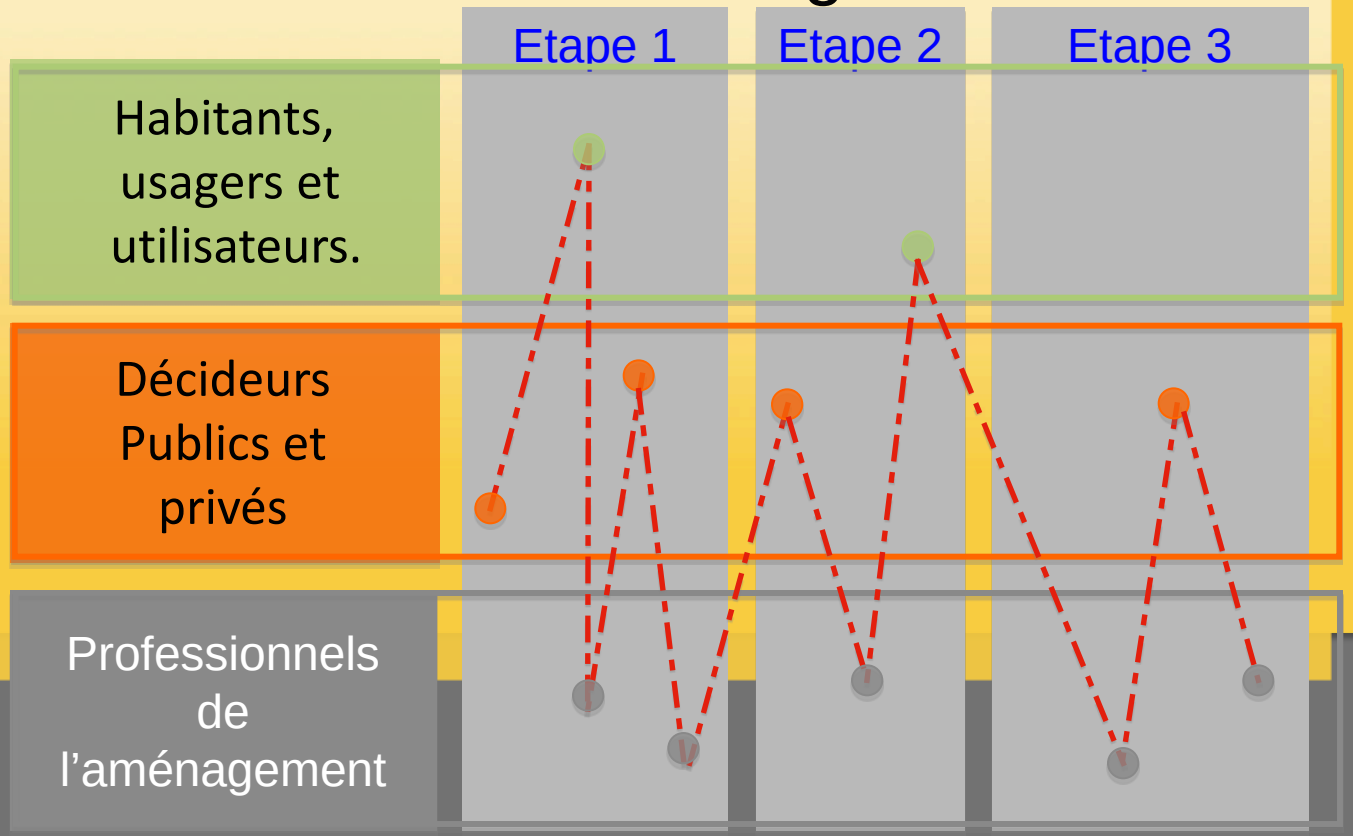

3 Associer

Transition sociétale

La collectivité citoyenne, l'assemblée délibérante élue

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

Association des institutions
Etat,
Collectivités territoriales
Chambres consulaires.

Contributions d'investisseurs
Aménageurs,
Promoteurs,
Bailleurs.

La maîtrise d'ouvrage urbaine

La participation citoyenne ambitionne l'acceptabilité pleine et entière de la future opération.

des orientations et des conditions d'émergence de critères d'évaluation *EX ANTE* bien compris.

Qu'ont-ils choisi ?

Marie-Catherine BERNARD
AMO de la concertation

Habitat collectif

Les images retenues par les participants

x5

x5 : ilots B1, D1, 3 pour la place du métro

x4

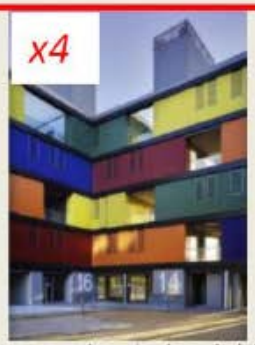

x4 : D1, métro, lycéens (3/7)

x3

x3 : B7, métro, lycéens (6/7)

x2

x2 : ilot B7 et la place du métro

x2

x2 : ilots D1 et B7

x1

D1

D1

D1

D1

Plan 2000ème

D1

D1

D1

Lycéens

Place du métro

Les images non retenues

Bilan de la concertation VIASILVA
Métropole de Rennes *vivre en intelligence*

3 Associer
Transition sociétale

Projet de société,

Un projet pour tous: *la démarche BIMBY*

3 Associer

Maîtrise d'ouvrage de
l'opération d'aménagement urbain

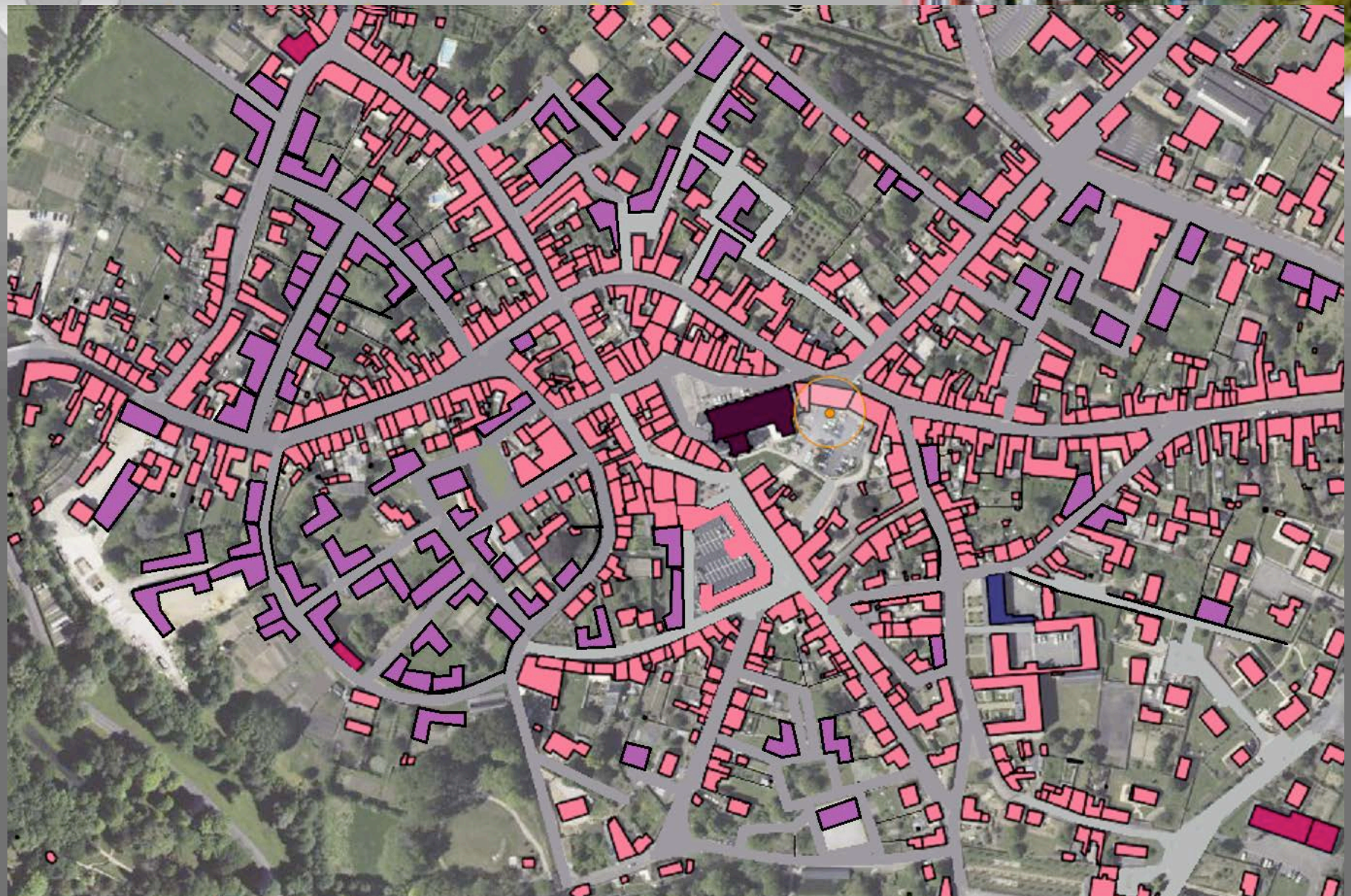

3 Associer

Transition sociétale

Projet de société:

L’habitat coopératif, une voie partagée vers une densité acceptée. L’habitat coopératif permet aux citoyens de vivre ensemble dans un habitat conçu collectivement autour d’une ambition sociale et écologique.

3 Associer

Transition sociétale

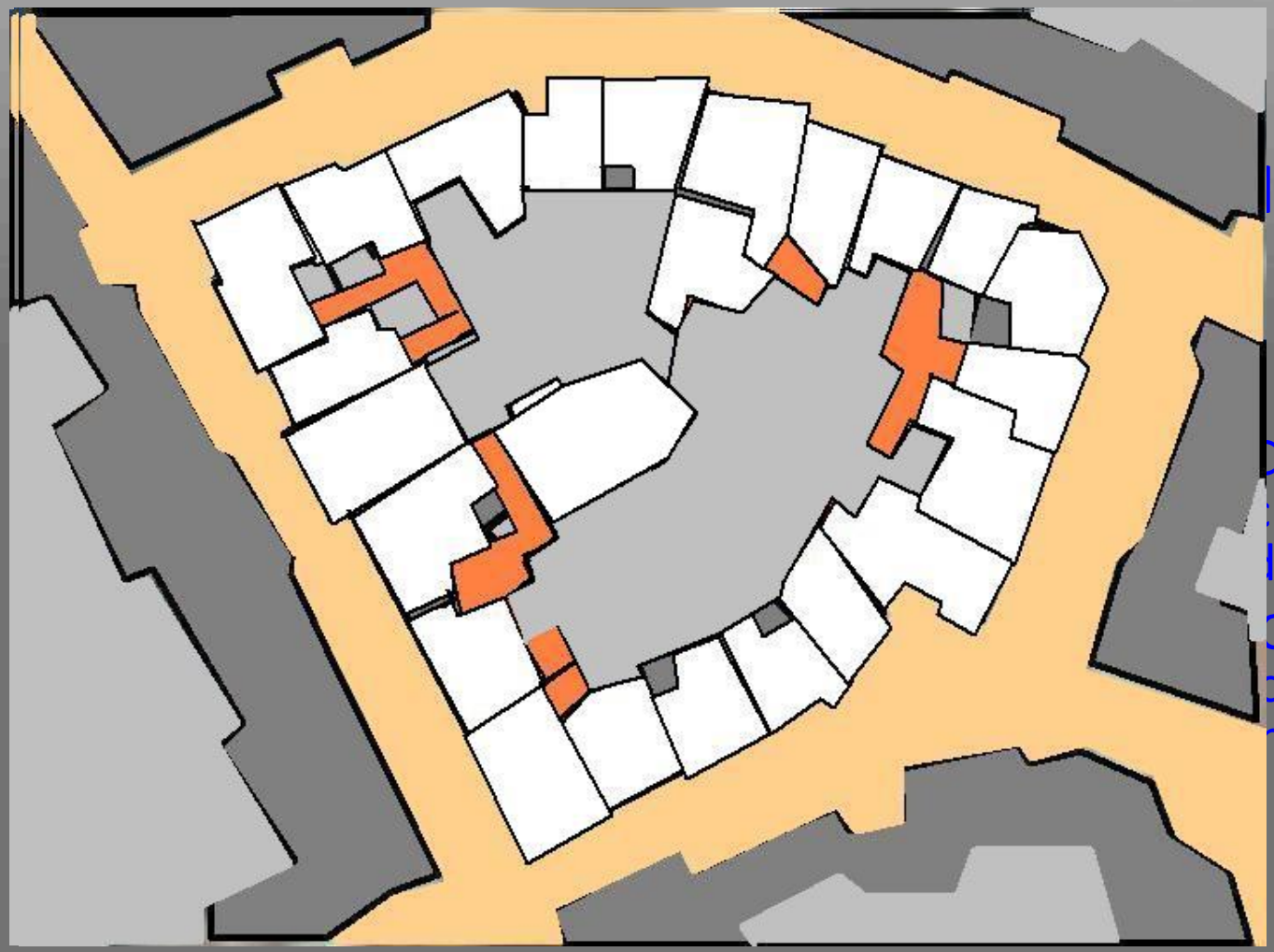

Exemple de modernisation ’ un îlot urbain:

- Restructuration des commerces à rez-de-chaussée
- réation de irculations verticales ’ accès aux étages
- réation d ’ une irculation commune orizontale au 1er étage

3 Associer

Transition sociétale

Le projet urbain, projet de société,
doit bénéficier de la continuité de la collectivité:

L' accord-cadre d' ingénierie d' aménagement.

La participation citoyenne est une composante non négligeable de la démarche de programmation urbaine. Prise en charge et animée par le bureau d'études en charge du PLU ou de l'assistance à maîtrise d'ouvrage d'une opération d'aménagement, la participation permet de maximiser l'expression du besoin des habitants.

3 Associer

Transition sociétale

Le projet urbain, projet de société,
doit bénéficier de la continuité de la collectivité:

L' accord-cadre d' ingénierie d' aménagement.
La participation des habitants autorise une acculturation de tous au projet, une construction collective du diagnostic partagé ainsi que la constitution d'orientations d'aménagement plus appropriables par les habitants.
La continuité du contrat autorise la possibilité que les futurs pétitionnaires interpellent le bureau d'études avant de prendre leur décision d'acquisition.

3 Associer

Transition sociétale

Le projet urbain, projet de société,
doit bénéficier de la continuité de la collectivité:

L' accord-cadre d' ingénierie d' aménagement.
La conclusion d'un second marché de l'accord-cadre permet à la collectivité de se garantir une continuité du capital d'investigation du bureau d'études par un accompagnement de l'instruction des demandes d'urbanisme (déclarations, autorisations...) ;
démarche qui permet de procéder à une évaluation fine du document d'urbanisme.

3 Associer

Transition sociétale

Le projet urbain, projet de société,
doit bénéficier de la continuité de la collectivité:

L'accord-cadre d'ingénierie d'aménagement.
En garantissant la continuité du raisonnement stratégique, et en bénéficiant de la mémoire et du capital partagé avec le bureau d'études, la collectivité peut bénéficier de son expertise pour exercer valablement son droit de préemption dans le cadre de l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner.

3 Associer
Transition sociétale

La démarche stratégique de programmation urbaine

La participation citoyenne

dissipe un malentendu entre les élus, leurs techniciens et la population. Elle contribue à enrichir le projet de valeurs d'usage comme à acculturer chacun aux différentes expertises.
De nature à transformer le public de spectateur en acteur, voire en contributeur, la participation citoyenne participe à éviter tous les comportements de défiance à l'égard du politique.

3 Associer

Transition sociétale

La concertation:

une démarche structurante dans le déroulement du processus de projet.

« *La concertation accélère quand les recours ralentissent* »

Parole d'élu

3 Associer

Transition sociétale

La participation de toutes les composantes de la société civile au projet urbain présente des vertus pédagogiques d'acculturation mutuelle. Depuis la construction partagée du diagnostic jusqu'aux contributions aux valeurs des opérations, la démarche de programmation améliore le niveau d'ambition des projet par la participation.

Stratégie

4

Valoriser,
orienter, décider,
ARBITRER,
pour corriger, maintenir ou préserver.

4 Arbitrer

Transition politique

Palazzo Pubblico de la République de Sienne
Les effets du bon gouvernement - 1348
Ambrogio Lorenzetti

4 Arbitrer

Transition politique

Susciter un fort niveau d'ambition politique:

La démarche stratégique de programmation urbaine structure le processus d'élaboration du projet en apportant une réelle intelligibilité au large faisceau des questions qui le complexifiait jusqu'alors.

L'excellence du diagnostic partagé emporte l'adhésion et améliore l'acceptabilité des orientations stratégiques.
L'articulation des politiques publiques rend possible un optimum programmatique et financier.
Le projet intéresse un espace plus large que son périmètre.
Le partage large des orientations suscite potentiellement la mobilisation de partenaires contributeurs.
L'émulation améliore substantiellement le niveau d'invention.

4 Arbitrer

Transition politique

Proposer un système de valeurs:

Le projet urbain traduit l'ambition politique de toute une collectivité. Il faut entendre ici **la collectivité comme l'ensemble des parties prenantes d'un territoire, concernées par le projet politique d'aménagement.**

En intéressant toute la société civile (habitants, associations, acteurs économiques), **le projet urbain place les élus au cœur des arbitrages politiques** avec leurs services en appui.

Le projet urbain implique la responsabilité politique de l'assemblée élue.

4 Arbitrer

Transition politique

La collectivité

_ implique non seulement la responsabilité politique des élus mais fait participer plus globalement les citoyens à la question politique;

_ intègre l'ensemble des parties prenantes d'un territoire concernées par le projet politique d'aménagement;

_ place les élus au cœur des arbitrages politiques et fonctionnels avec les services en appui;

_ représente les habitants, les citoyens concernés, les parties prenantes, les services;

La **maîtrise d'ouvrage urbaine** se détermine depuis cette collectivité dans son acception large.

4 Arbitrer

Transition politique

Proposer un système de valeurs:

Replacer la collectivité publique au centre de la stratégie sur la cité, comme chef de fil du projet urbain:

La fabrication de la ville tend à se privatiser (lotissements péri-urbains, des demandes de label déposées par des institutions privées, des éco-quartiers aménagés en concession...) et la collectivité peut quelquefois être mise à l'écart. Il importe de créer les conditions méthodologiques propres à servir la continuité entre la planification et l'opération, à associer le panel le plus large de parties prenantes pour servir la stratégie urbaine et promouvoir des ambitions collectives.

4 Arbitrer

Transition politique

La démarche de programmation urbaine incrémente le bilan de la concertation citoyenne et se poursuit via la délibération de l'assemblée qui en arbitre les dispositions relevant des obligations de la maîtrise d'ouvrage urbaine. Le processus de projet rend indispensable une continuité du cheminement de pensée à l'œuvre, acculturation des acteurs et partage des valeurs avec la société civile, une poursuite des orientations. De la planification stratégique à l'opération d'aménagement, une continuité s'impose. L'arbitrage politique doit garantir la cohérence du projet urbain.

4 Arbitrer

Transition politique

L'opération d'aménagement

La démarche stratégique de programmation urbaine

Diagnostic de territoire

Débat citoyen

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

Association des institutions
Etat,
Collectivités territoriales
Chambres consulaires.

Contributions d'investisseurs
Aménageurs,
Promoteurs,
Bailleurs.

Les documents d'urbanisme

Le PLU fait l'objet d'un débat d'orientation autour du PADD, clef de voûte du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PADD définit les orientations du projet urbain et initie les opérations d'aménagement à venir.

4 Arbitrer

Transition politique

L'opération d'aménagement

La démarche stratégique de programmation urbaine

La maîtrise d'ouvrage urbaine

Diagnostic de territoire

Débat citoyen

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

Association des institutions
Etat,
Collectivités territoriales
Chambres consulaires.

Contributions d'investisseurs
Aménageurs,
Promoteurs,
Bailleurs.

Les documents d'urbanisme

Les opérations d'aménagement

poursuit les grandes orientations du PADD ainsi que les Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLU.

4 Arbitrer

Transition politique

L'opération d'aménagement

La démarche stratégique de programmation urbaine

La maîtrise d'ouvrage urbaine

Diagnostic de territoire

Débat citoyen

Participation des ayants-droits
Habitants, riverains, associations,
Acteurs économiques.

Association des institutions
Etat,
Collectivités territoriales
Chambres consulaires.

Contributions d'investisseurs
Aménageurs,
Promoteurs,
Bailleurs.

Les documents d'urbanisme

Les opérations d'aménagement

participe à corriger les faiblesses et les inégalités, à conforter l'unité du territoire autour d'une offre équilibrée de logements, d'équipements... qui consolide et stimule le territoire.

4 Arbitrer

Transition politique

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable

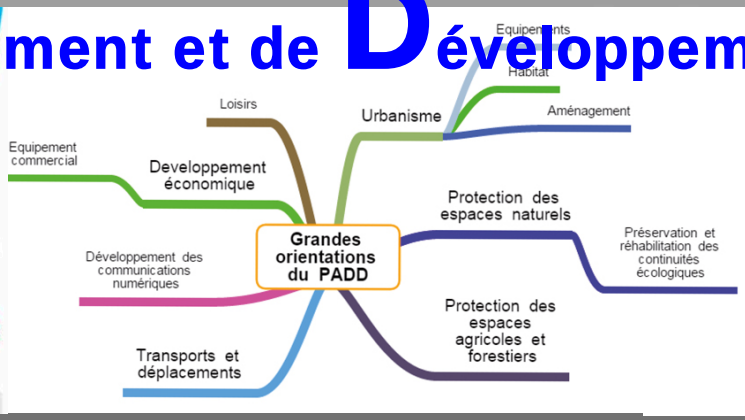

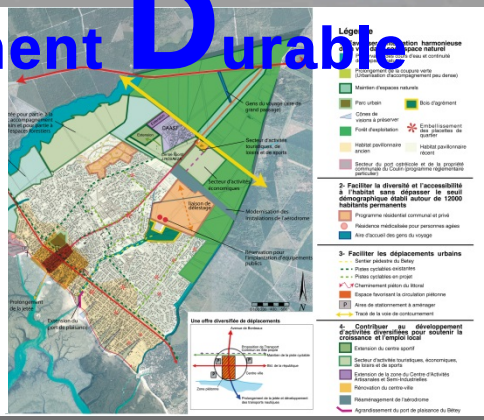

Clef de voûte du **Plan Local d'Urbanisme** (PLU), le **PADD** hiérarchise les enjeux, définit les orientations et place en priorité les actions du projet urbain.
Il donne une information claire aux habitants des arbitrages politiques de l'assemblée délibérante.

4 Arbitrer

Transition politique

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable

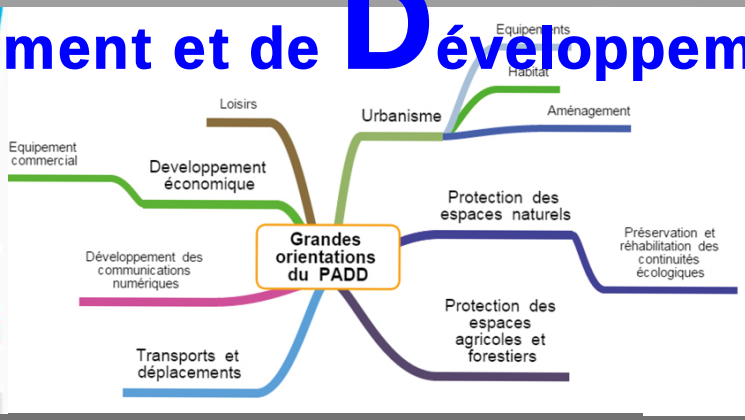

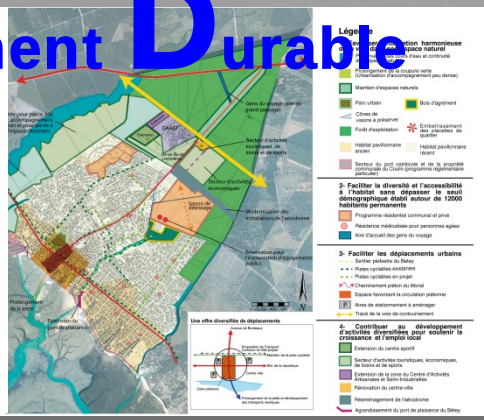

La place des activités humaines et l'occupation du sol est un sujet stratégique.
La forme matérielle de cette occupation est éminement politique.
(surface, dimensions, proportions, modes d'occupation, densité bâtie, hauteur des constructions et emprise au sol, taux d'espace vert…).
La transition vers une ville plus humaine et désirable se joue dans la transcription d'un PADD concerté en un réglement accepté et en OAP souples et réalistes.

4 Arbitrer

Transition politique

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable

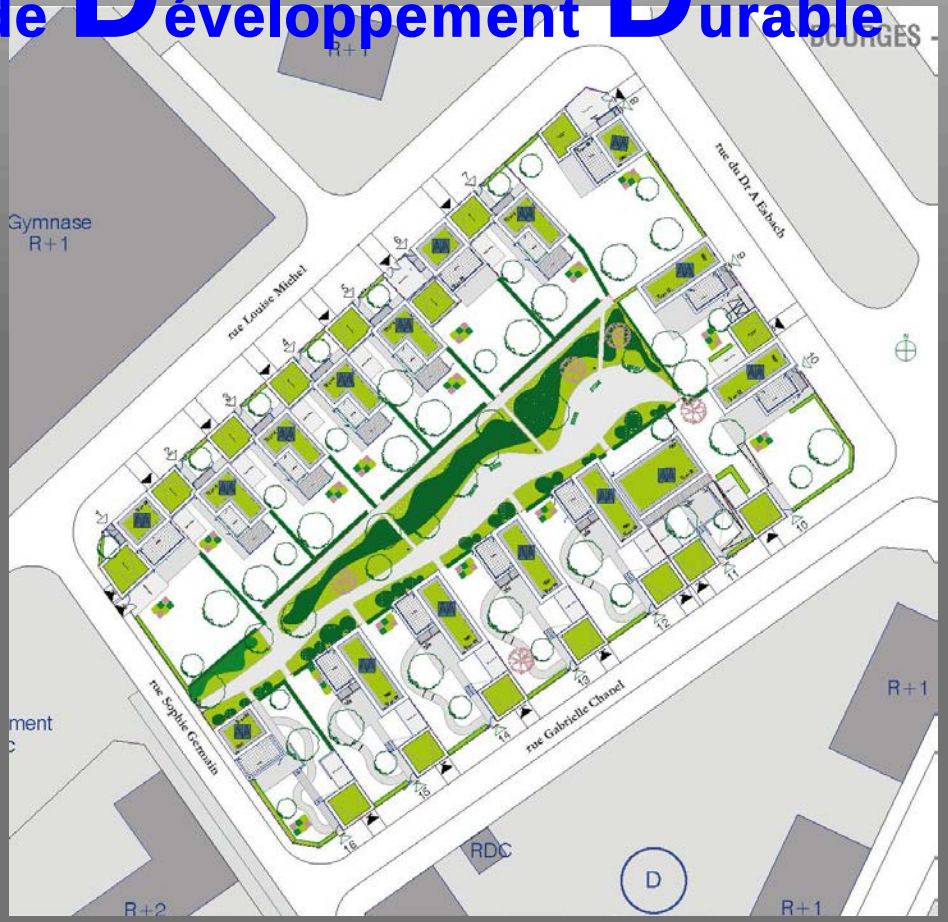

Documents de l'agence Philippe Madec, architecte

4 Arbitrer

Transition politique

Immeuble de grande hauteur: 76 logements à l’hectare

4 Arbitrer

Transition politique

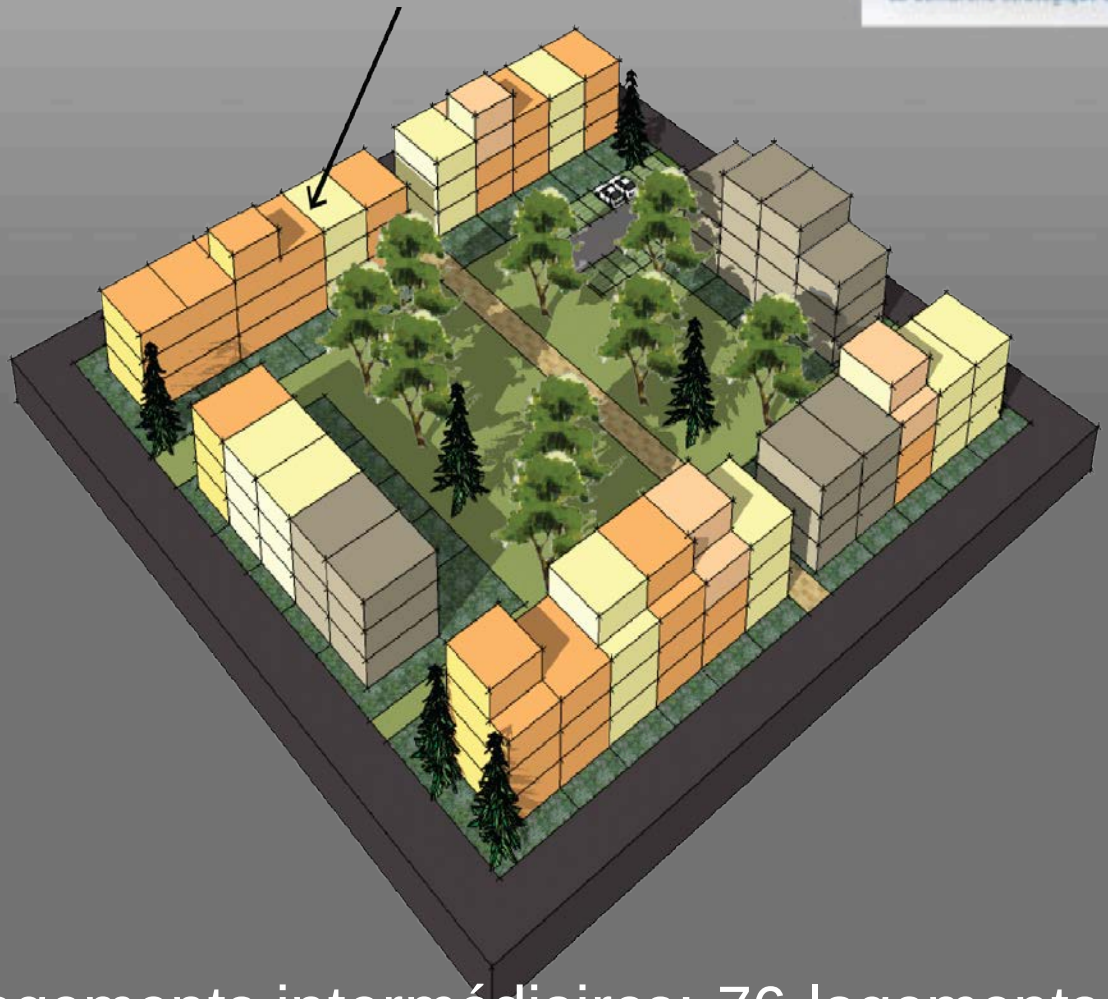

Logements intermédiaires: 76 logements à l’hectare

4 Arbitrer

Transition politique

Lotissement de maisons individuelles en bandes:
76 logements à l'hectare

4 Arbitrer

Transition politique

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

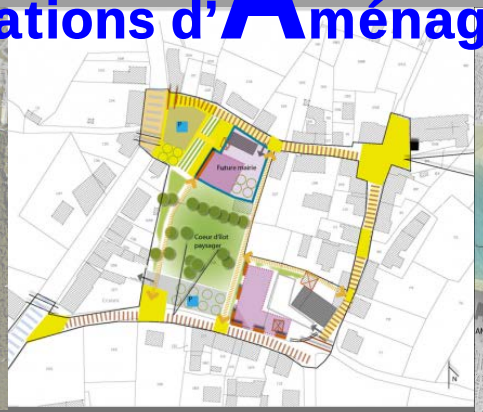

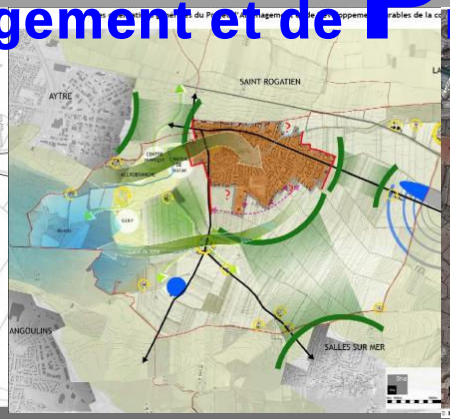

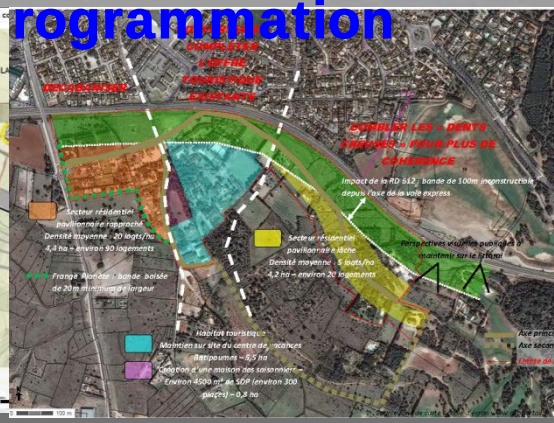

Etablies dans le respect des orientations générales du PADD, les OAP viennent en complément du règlement et exposent la manière de mettre en valeur, réhabiliter, restructurer un futur secteur opérationnel. Elles anticipent la programmation d'une opération urbaine à venir.

4 Arbitrer

Transition politique

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable

Dans le respect des orientations définies par le PADD, les **orientations d'aménagement et de programmation** comprennent des dispositions portant sur l'aménagement:

_ Elles définissent les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les paysages et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain.

_ Elles peuvent comporter un échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de la réalisation des équipements correspondants.

_ Elles peuvent porter sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager.

_ Elles peuvent prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics.

4 Arbitrer
Transition politique

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable

Dans le respect des orientations définies par le PADD, les **orientations d'aménagement et de programmation** comprennent des dispositions portant sur l'habitat:

_ Elles définissent les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

_ Elles tiennent lieu du programme local de l'habitat.

4 Arbitrer

Transition politique

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable

Dans le respect des orientations définies par le PADD, les **orientations d'aménagement et de programmation** comprennent des dispositions portant sur les transports et les déplacements:

Elles définissent l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement.

4 Arbitrer

Transition politique

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

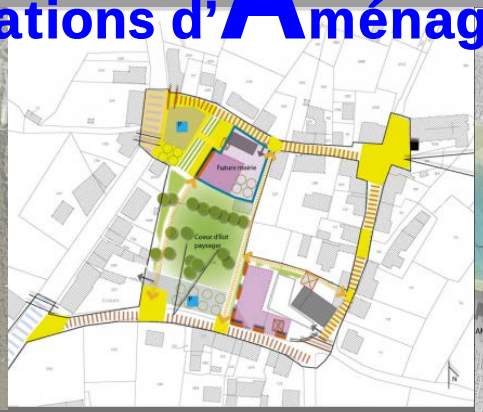

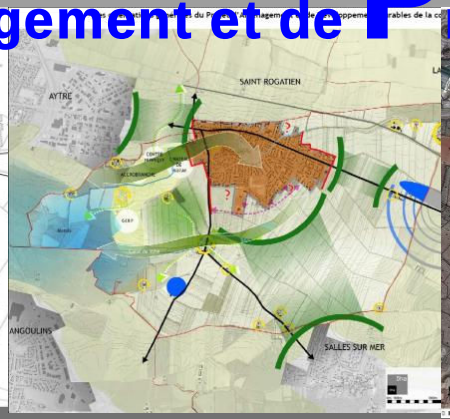

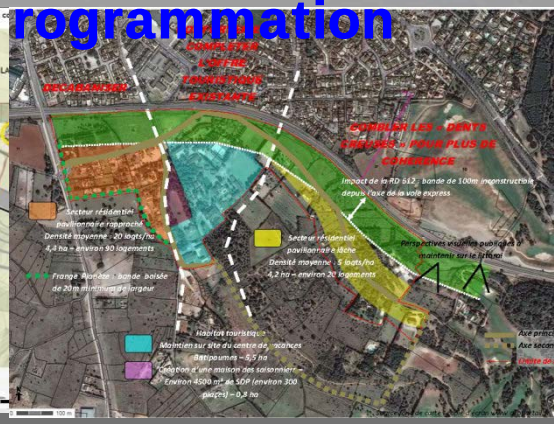

Les OAP peuvent porter indifféremment sur :

- les extensions urbaines,
- les lieux de renouvellement urbain,
- les secteurs naturels (protection d'éléments de paysage, aménagement de sentiers...),
- les secteurs agricoles (maintien de la forme d'un ensemble de bâtisses agricoles, ou d'un point de vue...).

4 Arbitrer

Transition politique

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

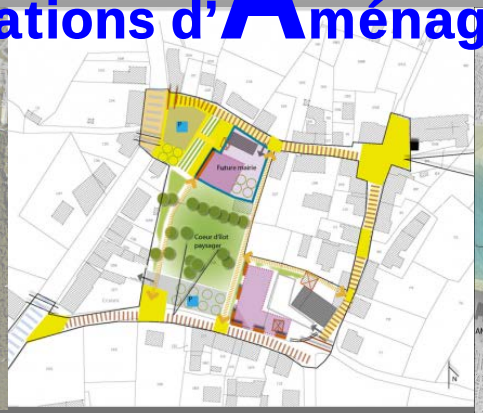

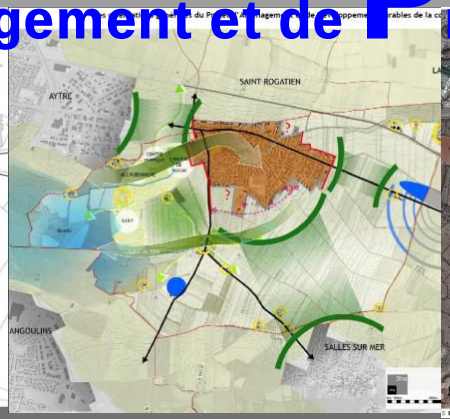

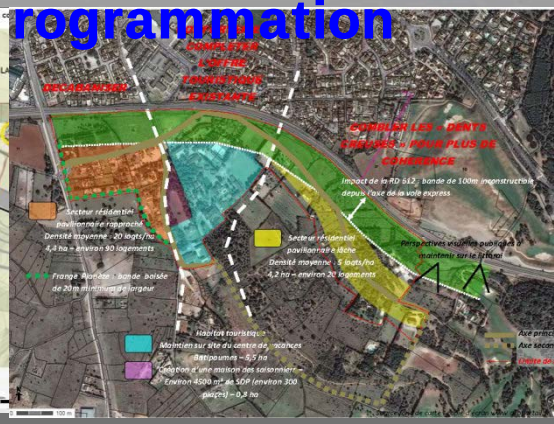

Les situations les plus courantes d'orientations d'aménagement et de programmation sur des quartiers:

- des percements de voirie,
- des principes de restructuration du bâti,
- des principes de cohérence de fronts bâtis,
- des éléments à détruire (*conformément aux secteurs du règlement et documents graphiques*),
- des constructions et éléments paysagers à conserver.

4 Arbitrer
Transition politique

La démarche stratégique de programmation urbaine

La maîtrise d'ouvrage urbaine

reprend les arbitrages du PADD et s'appuie sur les OAP pour entamer les investigations propices à l'identification de l'opération d'aménagement, à la délimitation de son périmètre et à la mobilisation des acteurs et procéder à l'élaboration du diagnostic stratégique de l'opération qui va servir de commande urbaine.

4 Arbitrer

Transition politique

Des zones d'activités coupées de la cité

4 Arbitrer

Transition politique

Cette immense ferme beauceronne située au cœur d'un bourg rural qui ne disposait d'aucune centralité a bien failli servir de remblai et de fondations aux voiries d'un lotissement de maisons individuelles.

4 Arbitrer

Transition politique

C’est grâce à l’opiniâtreté du maire de Mignières que ce patrimoine singulier a pu être conservé, reconverti et sublimé. Le village qui ne disposait pas de centralité s’enorgueillit aujourd’hui d’une place.

4 Arbitrer

Transition politique

Pour mener à bien cette opération, la commune de Mignières a fait appel à un mandataire (une SEM), elle a pris les services d'un cabinet de programmation. Le maire a su gagner la confiance de partenaires.

4 Arbitrer

Transition politique

Ce projet a pu voir le jour à la faveur d'une conduite mesurée de l'urbanisation, d'une communication autour de la stratégie menée dans le cadre de la participation citoyenne et des contributions d'acteurs privés.

4 Arbitrer

Transition politique

La délibération procède d'un débat qui prend acte des enjeux du diagnostic territorial et en considération le bilan de la participation citoyenne. La délibération hiérarchise les enjeux et définit des priorités opérationnelles. Elle identifie le cercle d'une maîtrise d'ouvrage et les modalités de son organisation.